



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44912</b>	De <b>M. Jean-Luc Warsmann</b> ( UDI et Indépendants - Ardennes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enfance et familles		<b>Ministère attributaire</b> > Enfance
<b>Rubrique</b> >frontaliers	<b>Tête d'analyse</b> >Retard de versement des allocations familiales pour les frontaliers	<b>Analyse</b> > Retard de versement des allocations familiales pour les frontaliers.
Question publiée au JO le : <b>22/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles, sur les difficultés et le retard de traitement dans le versement des allocations familiales pour les familles dont un des parents travaille en Belgique. Il souhaite savoir si le ministère a réalisé un diagnostic de ces dysfonctionnements ainsi que les mesures qui peuvent être prises pour y mettre fin.